



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2021 – 039**  
**SÉANCE DU 9 JUIN 2021**

**OBJET : Convention Hérault Energies**  
**« Renforcement poste Lavoir »**

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf juin, le Conseil municipal de la commune de Saint-Chinian dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 18 heures 00, sous la présidence de Catherine COMBES, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées trois jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la mairie trois jours au moins avant la séance.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 19**

**PRÉSENTS** : (14) Mme Catherine COMBES, M. Alain GHISALBERTI, Mme Hélène TETELIN, M. Jean-François MADONIA, Mme Marie-Claude MOTHE, Mme Monique LEROY, M. Clément CHAPPERT, Mme Corinne TRINQUIER, M. David MOUTON, Mme Sylvie MAURY, M. Luc FOURNIER, Mme Sandrine COUSTE, M. Philippe MARCON, M. Lucien DUPRE

**POUVOIRS** : (3) M. Franck TEYSSIER à M. Jean-François MADONIA, M. Sylvain DECOR à Mme Catherine COMBES, Mme Julie BENEZECH à Mme Marie-Claude MOTHE

**ABSENTS** : (2) M. Bruno ENJALBERT – M. Patrice HANRIOT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Corinne TRINQUIER

**DATE DE CONVOCATION** : 4 juin 2021

---

**Vu** l'article L. 2121-29 du CGCT notifiant que le conseil municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par ses délibérations les affaires de la commune,

**Madame le Maire expose à l'assemblée** que par délibération CS20-2016, le comité syndical d'Hérault Energies a décidé de financer les opérations de renforcement et de sécurisation des réseaux de distribution publique d'électricité des communes de moins de 2000 habitants.

La commune correspondant aux conditions de recevabilité concernant le renforcement du poste du Lavoir, après une première estimation du projet en octobre 2020, suivi d'un plan prévisionnel de financement en février 2021, Hérault Energies soumet à l'assemblée délibérante une convention de travaux avec les montants des travaux à la charge du syndicat et de la commune.

OPERATION n°2020-0141-LV – Renforcement poste Lavoir							
Electricité							
Etudes / travaux HT	MOA HT	MOE HT	Opération HT	Opération TTC	TVA déduite HE	Financement Hérault Energies	Dépense Saint-Chinian
9 382€	375.28€	562.92€	10 320.20€	12 169.60€	1 876.40€	10 320.20€	0€0
Eclairage public							
Etudes / travaux HT	MOA HT	MOE HT	Opération HT	Opération TTC	Dépense Saint-Chinian		
177€	7.08€	10.62€	194.70€	233.64€	233.64€		

**Madame le Maire propose à l'assemblée :**

- D'accepter le projet de renforcement du « poste Lavoir » pour un montant prévisionnel global de 12 403.24€ ;
- D'accepter le plan de financement présenté ;
- De solliciter les financements/subventions les plus élevés possible de la part d'Hérault Energies ;
- De solliciter Hérault Energies pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux ;
- D'autoriser la signature de cette convention financière à intervenir avec Hérault Energies, ainsi que l'ensemble des documents liés à l'exécution, et ce dans la limite des 20% supplémentaires du montant prévisionnel délibéré.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE :**

- **Article 1 :** D'AUTORISER Madame le Maire à signer cette convention ;
- **Article 2 :** D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document découlant de cette décision ;
- **Article 3 :** D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants aux montants des travaux.

**Adopté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Le Maire,

Catherine COMBES

